



Parc
naturel
régional
du Luberon
Une autre vie s'invente ici

Territoire remarquable reconnu
Réserve de biosphère et
Géoparc mondial Unesco

DOSSIER DE PRESSE PARC NATUREL RÉGIONAL DU LUBERON

5 février 2019

Quoi de neuf en 2019 ?

*Le Luberon, un territoire vivant et innovant,
à préserver et à partager !*

Parc naturel régional du Luberon

Contact presse : Solgne Louis

06 86 17 47 47 – solgne.louis@parcduluberon.fr

Maison du Parc

60 place Jean-Jaurès, 84400 Apt

www.parcduluberon.fr

Le Parc naturel régional est membre des réseaux :



EUROPARC
Tourisme Durable dans
les Espaces Protégés



Réserve Naturelle géologique
LUBERON

Il est soutenu par :



Le Parc naturel régional du Luberon est un territoire qui protège ses ressources, les cultive, les valorise et les renouvelle.

Depuis 1977, le Parc du Luberon met en œuvre une stratégie de développement territorial, de préservation des ressources et de valorisation des patrimoines dans des domaines variés : architecture, patrimoine bâti, occupation du sol, paysage, signalétique, restauration et entretien des cours d'eau, gestion des milieux naturels, éducation à l'environnement, économies d'énergie, déplacements doux, défense du foncier agricole, circuits courts agricoles, tourisme durable, sensibilisation au territoire, etc.

Dans tous ces domaines, le Parc a aussi pour mission d'initier et d'expérimenter des procédures nouvelles qui peuvent être reprises par d'autres territoires.

Ce territoire remarquable, reconnu Réserve de biosphère et Géoparc mondial par l'Unesco, participe également à plusieurs réseaux qui lui permettent de valoriser ses réalisations et d'échanger aux niveaux national et international : réserves naturelles, Natura 2000, Charte européenne du tourisme durable notamment.

Grâce aux interventions du Parc depuis 42 ans aux côtés des communes, « Luberon » est aujourd'hui synonyme de qualité de la vie et de l'environnement.

Sommaire

Protéger les paysages, transmettre les patrimoines et gérer durablement les ressources naturelles	3
Développer et (a)ménager le territoire	9
Créer des synergies entre environnement de qualité et développement économique	14
Mobiliser les publics pour réussir un développement durable	18

Protéger les paysages, transmettre les patrimoines et gérer durablement les ressources naturelles

Objectif : conforter l'action du Parc du Luberon sur la connaissance, la gestion et la valorisation des ressources et patrimoines naturels et culturels

Le Parc naturel régional du Luberon a pour mission de protéger et gérer le patrimoine naturel, culturel et paysager de son territoire. Il s'attache à maintenir la diversité biologique remarquable de ses milieux ; à préserver et valoriser ses ressources naturelles, son patrimoine géologique, ses paysages ; à mettre en valeur et dynamiser son patrimoine culturel.

Zoom sur quelques actions menées en 2019...

NATURA 2000

Des sites qui protègent les espèces et habitats rares et fragiles

50 000 ha parmi les milieux naturels les plus exceptionnels du Parc du Luberon sont désignés par l'Union européenne au titre du réseau « Natura 2000 ». Le Parc du Luberon accompagne cette politique de gestion de la nature grâce à une équipe d'animateurs dédiés pour 7 sites Natura 2000.



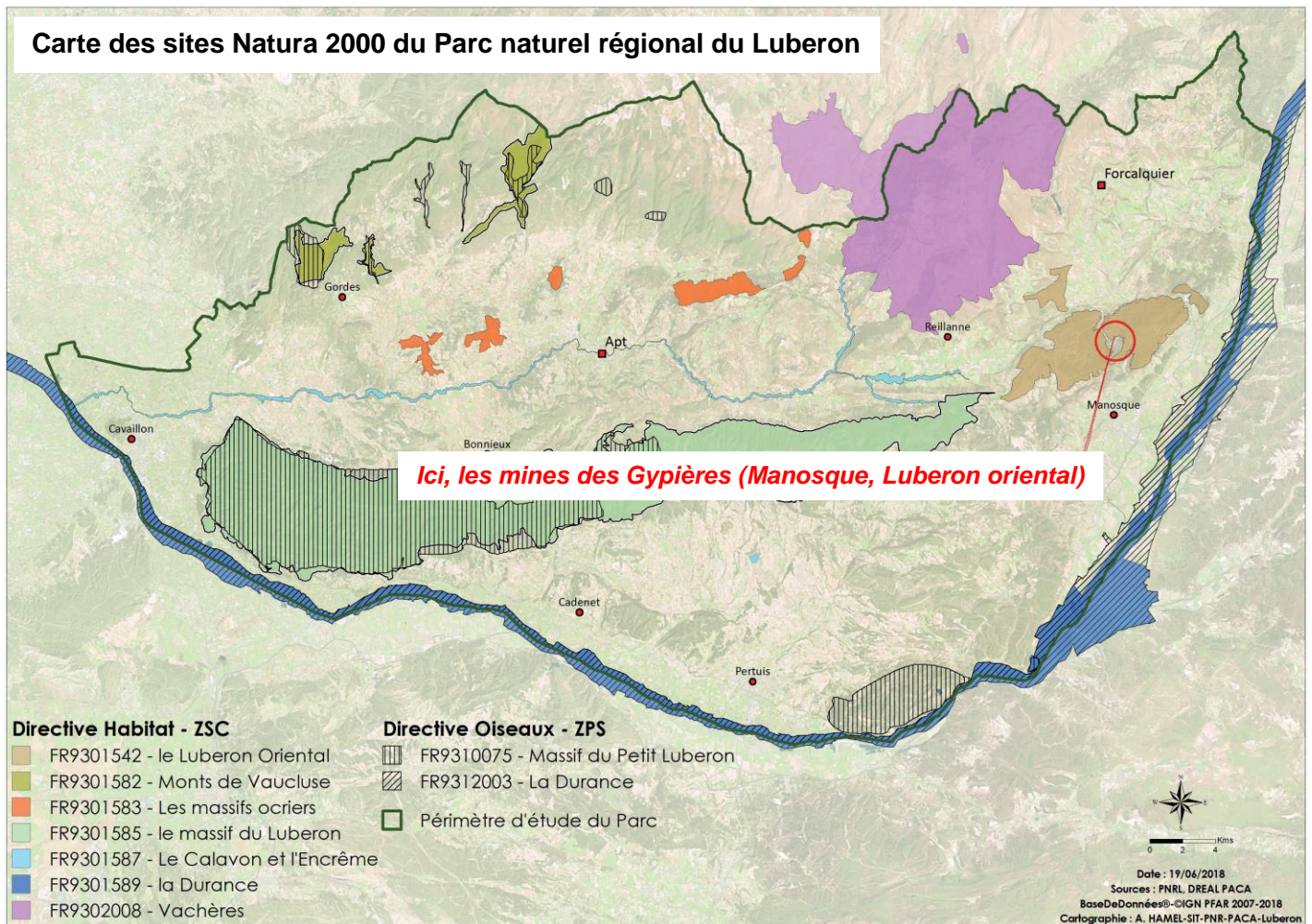
En 2019, sous l'égide des communes concernées et des comités de pilotage locaux, ces animateurs poursuivront leur action sur la chaîne du Luberon de Cavaillon à Volx, les Monts de Vaucluse, le Calavon, les Ogres du pays d'Apt, et le secteur de Vachères. Et notamment :

- sur le site Natura 2000 « Massif du Luberon », environ 25 hectares de pelouses et garrigues seront débroussaillés pour permettre leur entretien par les troupeaux (Mérindol, Taillades, Robion) ;
- au Bastidon des Gardes à Bonnieux, des aménagements destinés à favoriser la présence des chauves-souris seront achevés ;
- **à Manosque** (site Natura 2000 « Luberon oriental »), des galeries d'anciennes mines seront fermées pour protéger une colonie de chauves-souris et leur hibernation.

Ainsi, aux mines des Gypières, la fermeture par une grille permet de sécuriser le site et de maintenir la tranquillité des chauves-souris tout en laissant possibles leurs allées et venues. Dans cette mine, sont présentes plusieurs espèces dont des Petits rhinolophes. Suspendus au plafond, enveloppés dans leurs ailes, ils hibernent d'octobre à fin avril pour ne pas manquer de nourriture. Le gîte d'hibernation se situe dans un rayon de 20 km autour de leur gîte de reproduction.

Pendant l'hibernation, si les hommes entrent dans les gîtes des chauves-souris, celles-ci se réveillent brusquement. Elles dépensent de l'énergie et meurent d'épuisement.

Carte des sites Natura 2000 du Parc naturel régional du Luberon



L'animation des 7 sites Natura 2000 est financée par l'Etat et le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER).

Zoom sur la protection des chauves-souris

Maillons clés de la chaîne alimentaire, les chauves-souris jouent un rôle primordial dans l'équilibre de la flore et de la faune. Sur plusieurs sites Natura 2000 du Parc du Luberon, elles font l'objet d'efforts particuliers pour les protéger.

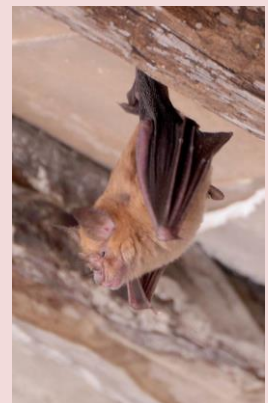
Qui sont-elles ? Également appelées « chiroptères », les chauves-souris sont les seuls mammifères capables de voler. Ce sont des animaux sociaux : elles vivent en groupes que l'on appelle « colonies ».

Quelles sont les menaces ?

- Destruction de leurs lieux de vie : arbres creux abattus, retrait des haies, destruction de bâtiments, suppression de l'accès aux greniers et aux caves.
- Éclairage nocturne des falaises.
- Usage de produits toxiques (pesticides en particulier pour le traitement des charpentes).
- Dérangement dans les greniers de reproduction ou grottes d'hibernation.
- Prédation : chouettes, chats...

Que peut-on faire ?

- Informer de la présence des chauves-souris.
- Éviter de les déranger.
- Leur laisser un accès à la cave ou au grenier, poser des nichoirs.
- Conserver les vieux arbres et les haies.
- Réduire au maximum l'usage des pesticides...



CHARTRE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE

Des jeunes en forêt avec la « Garde régionale forestière »

En 2019, dans le cadre du dispositif de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, « Guerre du feu », 20 jeunes seront recrutés en emploi saisonnier en juillet et août par le Parc naturel régional du Luberon pour informer les touristes et les habitants sur le risque incendie dans les massifs forestiers, et aussi sur les marchés locaux.



Ils seront déployés par binômes à l'entrée des sites naturels les plus fréquentés des massifs, et en priorité sur les 3 sites particuliers de la zone sud du département de Vaucluse :

le Colorado de Rustrel, la forêt des Cèdres et le vallon de l'Aiguebrun, accessibles au public de 5h à 20h en risque TRÈS SÉVÈRE.

Dans les Alpes de Haute-Provence, les jeunes seront présents dans les **gorges d'Oppedette**.

Ces gardes régionaux forestiers informent les visiteurs et habitants sur les bons gestes à adopter : consulter le niveau de risque avant de se rendre dans un massif, ne pas fumer en forêt ni allumer de barbecue, privilégier tel parcours, prendre de l'eau, se protéger du soleil.

EAUX ET RIVIÈRES

Plan de gestion stratégique des zones humides du territoire Luberon-Lure

Il existe différents types de zones humides, des cours d'eau aux mares, en passant par les prairies humides. Elles constituent globalement un intérêt écologique fort car :

- ces zones sont supports de biodiversité (richesse faune-flore) ;
- elles assurent différentes fonctions de très grande importance (régulation des débits, rôle épuratoire des eaux) ;
- elles sont aussi le support d'usages socio-économiques et un atout pour le développement touristique du territoire (ex. des prairies naturelles de fauche de la vallée de l'Enchrême).



En 2019, le Parc du Luberon finalisera son étude à l'échelle de la Réserve de biosphère Luberon-Lure visant (sur la base d'un diagnostic partagé établi courant 2018) à proposer aux intercommunalités des actions en lien avec l'application de la GEMAPI*. Cet important travail, une fois techniquement validé, sera suivi d'une communication élargie et d'une animation afin d'intégrer ces zones humides dans les documents d'urbanisme et les plans de gestion locaux. L'objectif ? Préserver et valoriser ces zones humides, qui sont vulnérables et menacées par l'évolution des activités humaines. (en photo : prairies de l'Enchrême à Céreste)

(*) Loi de 2014, entrée en application depuis le 1^{er} janvier 2018 et donnant compétence obligatoire aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) pour la gestion des milieux aquatiques et de la protection des inondations (GEMAPI).

Révision partielle du SAGE Calavon-Coulon

Le schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) est un outil de planification, visant à concilier la satisfaction et le développement des différents usages (eau potable, industrie, agriculture...), la protection des ressources en eau et des milieux aquatiques associés.

Validé en avril 2015, le 2^e SAGE Calavon-Coulon a montré dans son application certains points qui méritaient d'être précisés, voire reformulés.

De plus, l'amélioration des connaissances apportées par certaines études structurantes a amené à envisager d'actualiser/compléter certaines parties du SAGE.

Initiée en 2018, cette révision partielle a conduit à différentes étapes de travail collectif pour trouver le bon équilibre des points de révision et valider les nouvelles formulations.

En 2019, l'approbation du projet de SAGE révisé sera soumise à consultation des collectivités concernées (36 communes, 2 Départements et la Région, syndicats des eaux...) et des services de l'Etat. Après réception et prise en compte des avis, c'est une consultation du public par voie électronique qui sera menée dans l'été pour tendre vers une approbation définitive en septembre 2019.

Avec le soutien de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse et du Département de Vaucluse.



RÉSERVE NATURELLE GÉOLOGIQUE

Un nouveau plan de gestion pour la Réserve naturelle géologique du Luberon

La réserve naturelle nationale géologique du Luberon, dont le Parc du Luberon est gestionnaire, protège et valorise depuis 32 ans un patrimoine géologique exceptionnel.

Établi en concertation avec les acteurs locaux, le 4^e plan de gestion (2019-2028) a été validé fin 2018 par les instances locales et régionales : Comité consultatif de la RNGL (présidé par la Sous-préfète) et Conseil scientifique régional du Patrimoine naturel.

Début 2019, il est en cours d'approbation par le Préfet de Vaucluse, de même que la convention de gestion entre l'État et le Parc du Luberon, qui fixe leurs engagements respectifs pour les 10 prochaines années.

Les grands objectifs de la réserve naturelle, qui visent à la protection, à la connaissance, à la valorisation et à la transmission de ce patrimoine, sont au cœur de ce nouveau plan de gestion.

Les objectifs de long terme suivants ont été fixés :

1. Mieux connaître la paléobiodiversité contenue dans les calcaires en plaquettes oligocènes.
2. Assurer la conservation de l'information des dalles à empreintes.
3. Préserver les informations contenues dans les gisements à vertébrés continentaux.
4. Préserver le bon état des affleurements majeurs de l'Aptien subsistants.
5. Préserver les informations contenues dans les gisements à invertébrés marins.
6. Actualiser et améliorer en continu les connaissances naturalistes sur la réserve.
7. Améliorer l'appropriation et l'intégration de la RN dans son territoire.
8. Assurer le bon fonctionnement de la réserve.



Réserve Naturelle géologique
LUBERON

PAYSAGES

Le plan de paysage Luberon-Lure : agir pour le cadre de vie, s'engager ensemble dans la transition écologique

Depuis 2017, le Parc naturel régional du Luberon mobilise son territoire autour de l'élaboration d'un plan de paysage, labellisé par le ministère de la Transition écologique et solidaire, dont l'enjeu est de prendre en compte le réchauffement climatique dans l'évolution paysagère.

En 2018, le diagnostic paysager a été élaboré pour faire un état des lieux et définir les enjeux du territoire, grâce à une large participation des acteurs du territoire (élus, techniciens, habitants et acteurs socio-économiques).



L'année 2019 sera marquée par 2 événements phares :

- 27 avril : le pique-nique paysage au Château de l'environnement à Buoux (journée tous publics pour parler du paysage à travers des animations ludiques, des résultats du questionnaire et des animations 2018...);
- 4 juin : le séminaire « programme d'actions du plan de paysage » à Manosque, pour co-construire le programme d'actions après avoir validé les objectifs de qualité paysagère (qui permettent de spatialiser/localiser les orientations stratégiques d'aménagement du territoire).

Observatoire photographique du paysage Luberon-Lure

Dans le cadre du plan de paysage 2017-2019, le Parc du Luberon a souhaité réactualiser son observatoire photographique du paysage pour :

- étendre son périmètre d'étude à l'échelle de la Réserve de biosphère Luberon-Lure ;
- couvrir des thèmes et enjeux importants mais absents de l'observatoire photographique actuel ;
- aboutir à 60 lieux de prise de vue qui serviront à la reconduction photographique.

Afin de faire vivre cet outil sur les territoires, plusieurs clubs-photos participent à cette actualisation : Lagnes, Pertuis, Saignon, **MJC de Manosque** et MJC d'Apt. Ils reconduisent 25 photos de l'observatoire photo existant et en proposent de nouvelles.

À l'automne 2019, les quatre saisons seront couvertes par cette mission photo et 60 photos seront sélectionnées. Elles constitueront le nouvel observatoire photographique du paysage du Parc du Luberon, et seront ensuite reconduites tous les 5 ans maximum.



Pertuis, passerelle de l'Eze - Pertuis, passerelle de l'Eze - Pertuis, passerelle de l'Eze



1900



2001



2018



Cadenet, place du marché - Cadenet, place du marché - Cadenet, place du m

PATRIMOINE BÂTI ET ARCHITECTURAL

Accompagnement des projets communaux

La conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti est une mission fondamentale qui fonde l'approche du Parc du Luberon sur son territoire. Le Parc accompagne les communes dans leurs projets architecturaux en qualité de maître d'œuvre, en particulier à :

- **Banon*** : pour la restauration de la chapelle Notre-Dame des Anges ;
- **Revest-du-Bion*** : pour la restauration du lavoir et l'aménagement de la place du village ;
- Saint-Saturnin-lès-Apt : pour la chapelle de Croagnes, le lavoir du Rieu-Neuf et le moulin à vent ;
- Oppède : pour la restauration des ruines du vieux village ;
- Villelaure : pour la restauration des façades du château et la réfection de la chapelle Saint-Marc.

(*) *Communes de la Réserve de biosphère, non adhérentes au Parc.*

Développer et (a)ménager le territoire

Objectifs :

Conforter la qualité de l'aménagement durable du territoire

Renforcer et dynamiser la transition énergétique auprès de tous les acteurs

Partie intégrante des politiques nationales et régionales d'aménagement du territoire, le Parc naturel régional du Luberon contribue à définir et orienter les projets d'aménagement menés sur son territoire dans le respect de l'environnement, à améliorer le cadre et la qualité de vie.

Le Parc est l'outil d'un aménagement fin de son territoire vivant, où la présence humaine est visible et souhaitée. Notamment, il conseille les communes pour la gestion de l'espace et la maîtrise de l'urbanisme, et les particuliers pour l'insertion du bâti dans le paysage. Il incite à la gestion économe d'énergie. Il contribue au maintien des services publics locaux.

Zoom sur quelques actions menées en 2019...

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT

Rénover durable en Luberon Haute-Provence : le service public qui optimise les travaux de rénovation énergétique

Depuis 2017, le Parc naturel régional du Luberon a mis en place la plateforme territoriale de la rénovation énergétique Luberon Haute-Provence. Ce service public gratuit vise à aider les particuliers à améliorer la performance énergétique de leur logement, tout en préservant le patrimoine architectural emblématique du Luberon.

Pourquoi ?

Pour consommer mieux en économisant l'énergie, la France a voté en 2015 la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte. Celle-ci vise à renforcer notre indépendance énergétique et à réduire notre contribution au changement climatique.

Dans ce cadre, il est désormais obligatoire de greffer des travaux d'amélioration énergétique lors des travaux de réfection de toitures, rénovation de façade, remplacement des fenêtres, agrandissement de superficie habitable ou réfection des systèmes de production chaud-froid.

Pour qui ?

Locataire ou (co)propriétaire, bailleur ou occupant, la plateforme territoriale de la rénovation énergétique (PTRE) Luberon Haute-Provence est là pour les aider.

Comment ça marche ?

> Pour le 1^{er} contact : un numéro de téléphone 04 90 74 09 18
ou un site www.renoverdurable.fr

Au choix, les particuliers, copropriétaires, professionnels ou collectivités peuvent téléphoner au 04 90 74 09 18, ou remplir le formulaire de contact sur www.renoverdurable.fr ou prendre directement rendez-vous en mairie avec un conseiller pour obtenir une information ciblée sur leur projet.

> Un suivi personnalisé avec un architecte-conseiller du Parc

Dans chaque commune du territoire, un conseiller tient régulièrement des permanences pour accompagner les particuliers dans la définition de leurs travaux (conseil architectural + conseil

LE SERVICE PUBLIC
QUI OPTIMISE VOS TRAVAUX

RÉNOVER c'est gagner

EN CONFORT
ET BIEN-ÊTRE
DANS MA MAISON

- > Un suivi personnalisé
- > Des conseils techniques et financiers
- > Des économies d'énergie

Pour vous aussi, RÉNOVER, c'est gagner

EN LUBERON HAUTE-PROVENCE

Prenez rendez-vous en mairie avec votre architecte-conseiller
ou informez-vous au 04 90 74 09 18
+ d'infos sur renoverdurable.fr

Parc naturel régional du Luberon

RÉNOVER c'est gagner

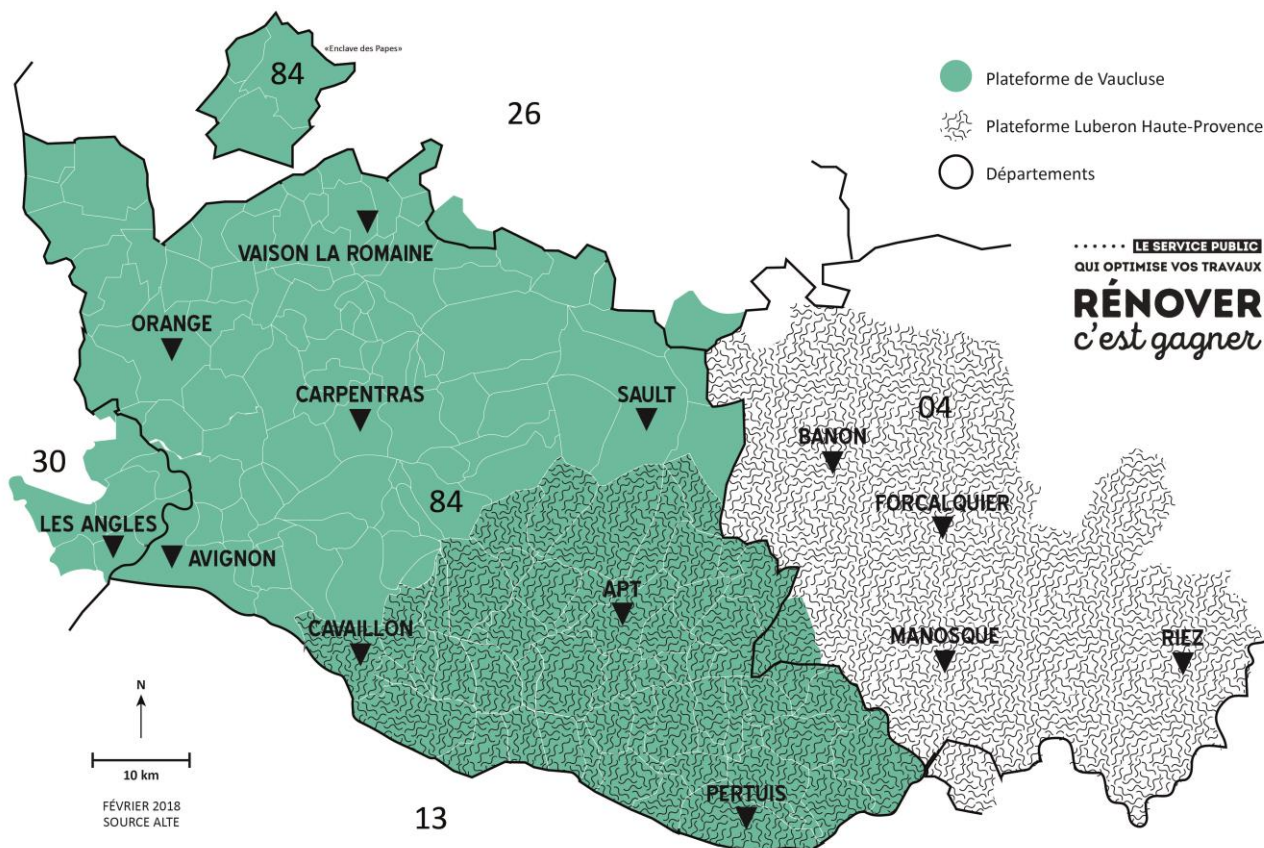
ALTE

en rénovation énergétique, information sur les aides financières mobilisables, aiguillage vers un réseau de professionnels compétents). C'est lui qui permet, en commune, de définir au mieux son projet de rénovation.

> Élever le niveau de confort de son habitation tout en consommant moins, c'est possible

Par exemple en limitant les déperditions (isolation, étanchéité à l'air), en isolant suffisamment la toiture (pour se passer de climatisation l'été), en choisissant des systèmes performants (chauffage, ventilation, eau chaude), en soignant la mise en œuvre (en faisant appel aux professionnels qualifiés RGE adhérents à la plateforme).

SERVICE PUBLIC D'ACCOMPAGNEMENT DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



La PTRE Luberon Haute-Provence est soutenue par l'Union européenne (Feder), l'État, l'Ademe, la Région, des intercommunalités du territoire et des communes adhérentes ; en partenariat avec l'ALTE (Agence locale de la transition énergétique).

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Certificats d'économie d'énergie : un levier financier au service des projets communaux de maîtrise de l'énergie

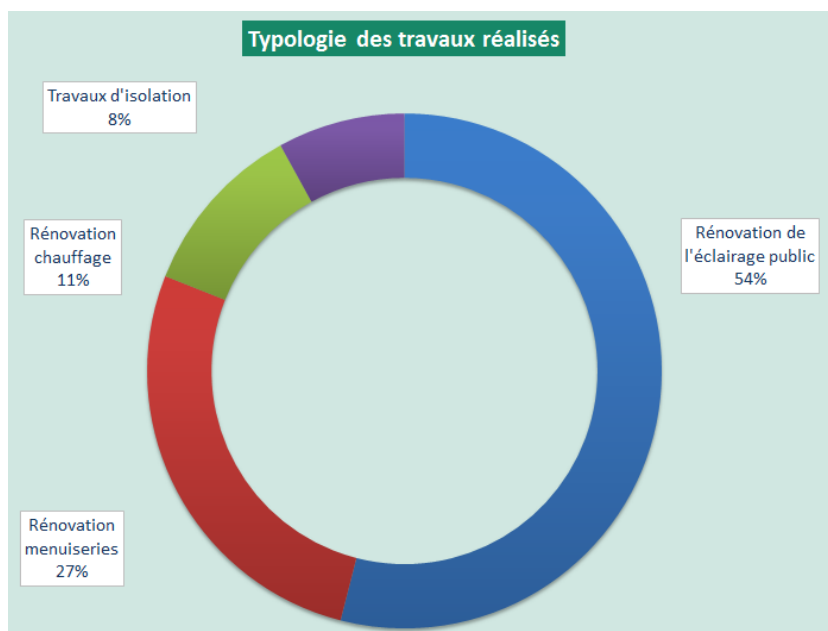
Grâce à la labellisation TEPCV (Territoire à énergie positive pour la croissance verte) obtenue pour le territoire Luberon-Lure en 2015, les communes et intercommunalités accompagnées par le Parc ont eu la possibilité de valoriser des certificats d'économie d'énergie bonifiés (CEE-TEPCV) pour des travaux liés à l'efficacité énergétique des bâtiments publics (isolation, chauffage, menuiseries performantes) ou à la rénovation de l'éclairage public.

Depuis 2018, le Parc du Luberon joue le rôle de *regroupeur* des opérations, et assure, en régie, le montage administratif des dossiers, ainsi que leur dépôt auprès du Pôle national des certificats d'économie d'énergie (PNCEE), afin de les valoriser financièrement.



Les certificats
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE
*Ministère de la Transition
écologique et solidaire*

Grâce au mécanisme des CEE-TEPCV et à l'animation faite par le Parc, **39 maîtres d'ouvrage** (communes, intercommunalités, PNRL) ont pu obtenir une valorisation financière à hauteur de 95% des dépenses éligibles liées à la transition énergétique, pour **un montant total de 1,3M€**, leur permettant de couvrir tout ou partie des travaux qu'ils avaient effectués (110 opérations).



Par exemple :

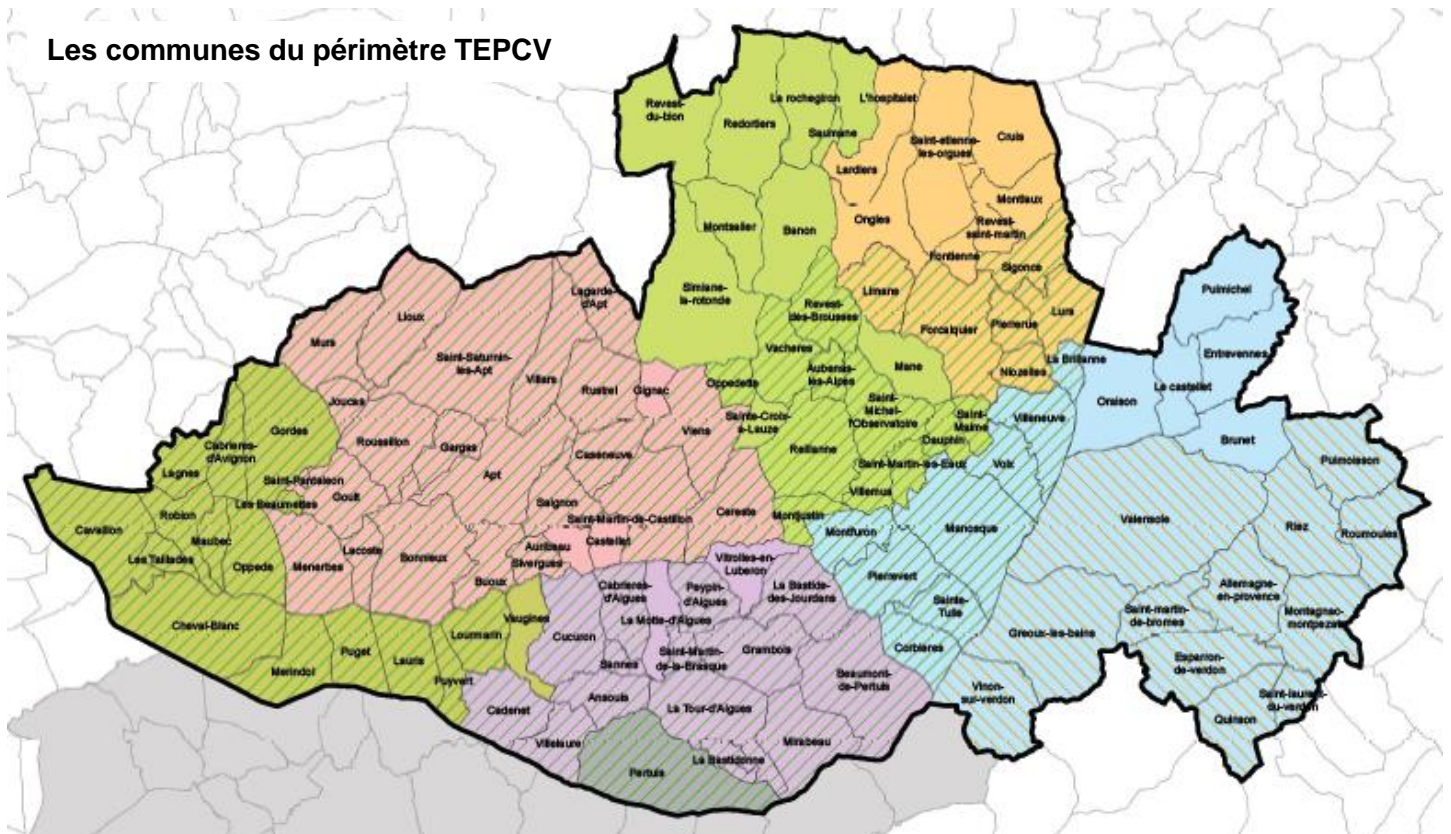
- **la DLVA** a fait l'acquisition de 413 lanternes neuves pour rénover l'éclairage public des communes de Manosque, Volx, Brunet, Entrevennes, Montpezat, Montagnac, Pierrevert, Oraison, Valensole, Vinon s/Verdon. Sur un montant éligible de 109 562 €, elle a pu récupérer 104 083,50 € grâce à la vente des CEE-TEPCV.
- **La ville de Forcalquier** a également mis en œuvre un programme de remplacement des luminaires publics. Ayant obtenu des subventions par ailleurs, il lui restait à charge 7 222 €. Grâce à la vente des CEE-TEPCV, elle a pu récupérer 6 861€.
- **La commune de Volx** ayant fait rénover les menuiseries de ses écoles, elle devait dépenser 32 223 € en autofinancement. Elle a pu récupérer, grâce aux CEE-TEPCV, 30 612 €.

En outre, le produit de la vente des CEE a permis la constitution d'un **fonds collectif de 270 000 €**. Pour 2019, ce fonds servira à financer 3 premières opérations collectives de transition énergétique, choisies par les élus du Parc :

- un programme autour de la protection du ciel nocturne (dont le Jour de la Nuit) ;
- des actions d'éducation à l'environnement ;
- un programme de connaissance et de sensibilisation sur l'adaptation au changement climatique.

Avec ce mécanisme des CEE-TEPCV, c'est une nouvelle voie de financement de la transition énergétique, très avantageuse, qui est ainsi explorée par le Parc du Luberon en 2018-2019.

Les communes du périmètre TEPCV



Conseil en énergie partagé : les 10 ans du programme Sedel (Services énergétiques durables en Luberon)

Depuis 2009, le Parc naturel régional du Luberon met à la disposition des communes et intercommunalités adhérentes à Sedel (Services énergétiques durables en Luberon) 3 énergéticiens spécialisés dans l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments et de l'éclairage public.

2019, année-anniversaire du programme Sedel, sera l'occasion d'en faire le bilan et d'ouvrir de nouvelles perspectives.

Au programme :

- réalisation du bilan territorial et par commune sur 10 ans et mise en avant des actions phares réalisées ;
- organisation de « veillées énergie » par et pour les élus sur 3 thèmes identifiés : *Ma commune éteint les lumières, et vous ? / Quelles énergies renouvelables dans les bâtiments de ma commune ? / Comment sensibiliser les usagers des bâtiments communaux aux économies d'énergie ?*



- création d'un kit de communication ;
- participation au Jour de la Nuit 2019 ;
- « Forum 10 ans de Sedel » en décembre 2019.

Avec le soutien de l'Ademe PACA.

Chiffres clés Sedel

- Aujourd'hui, 33 communes et 1 intercommunalité (Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse) adhèrent à ce service.
- Coût d'adhésion : 2,10 €/hab/an.
- 5,44 €/habitant et par an d'économies financières réalisées, soit 362 000 € globalement.
- 1 800 000 kWh par an économisés et 508 000 kg de CO2 évités.
- Sur 39 maîtres d'ouvrage qui ont bénéficié de la vente des CEE-TEPCV (voir ci-dessus), **22 adhérent** au programme SEDEL.

ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

Quartiers durables

En amont des projets, le Parc du Luberon peut accompagner les communes en qualité d'assistant à la maîtrise d'ouvrage dans la planification des opérations d'urbanisme et d'aménagement. Il accompagne ainsi les communes de Vachères et Reillanne sur leurs projets de création d'EcoQuartiers, toutes deux retenues par la Région et la DREAL PACA dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Quartiers durables ».

Pour Vachères, il s'agit de restructurer un îlot de bâtiments dans le bourg médiéval et d'étudier la conception d'une orientation d'aménagement et de programmation (OAP).

Quant à Reillanne, la commune va créer un EcoQuartier sur une parcelle de 2 ha.

Tout en répondant à des critères de sobriété foncière, ces deux projets permettent de satisfaire les besoins des populations et sont exemplaires du point de vue de l'aménagement et du développement durable.

Le Parc du Luberon labellisé « accompagnateur BDM »

À partir de mars 2019, le Parc pourra accompagner les communes volontaires dans leur démarche de labellisation de bâtiments, que ce soit en rénovation ou en neuf.

Outil pédagogique conçu pour guider et faciliter la construction ou la réhabilitation de projets immobiliers, le référentiel Bâtiments Durables Méditerranéens trouve sa spécificité dans son périmètre d'application. En effet, conçue pour aborder les contraintes spécifiques de notre région, la grille d'évaluation de la démarche s'applique spécifiquement aux milieux méditerranéens. Sept thématiques sont abordées, et toutes les phases du projet sont traitées : de la conception jusqu'au suivi du bâtiment deux ans après sa construction.

CADRE DE VIE

Conseil en mobilité

Depuis 2018, le Parc du Luberon, la Communauté territoriale sud Luberon (Cotelub), la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon et la **Communauté de communes Pays de Forcalquier-Montagne de Lure** ont mutualisé le temps de travail d'un chargé de mission « mobilité ». Celui-ci est chargé de mettre en place des projets pour réduire l'utilisation de la voiture et développer l'utilisation de modes actifs comme le vélo. Dans ce cadre, un événement dédié sera organisé en septembre 2019, lors de la Semaine européenne de la mobilité (16 au 22 septembre 2019). #mobilityweek

Avec le soutien de l'Ademe PACA.

« Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages du Luberon » et « Jardiner au naturel, ça coule de source »

Avec 54 communes à zéro pesticide, le Parc naturel régional du Luberon continue en **2019** son accompagnement auprès des communes. L'objectif : arrêter l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques, comme le glyphosate, pour l'entretien des espaces publics (stades, jardins, cimetières...).

Un nouveau programme de formations est proposé aux élus et techniciens des collectivités, avec 2 journées en 2019, liées au plan de paysage (cf. ci-avant) :

- mars : « Comment mettre en place une prairie fleurie, dans ma collectivité ? »
- juin : « La place de l'arbre en ville, un atout face au changement climatique ».

L'opération « Jardiner au naturel » sera poursuivie, via le partenariat avec les jardineries du territoire, afin d'informer et de former les habitants de Luberon au jardinage sans pesticide.

Rappelons que les produits phytosanitaires chimiques sont interdits à la vente aux particuliers depuis le 1^{er} janvier 2019. Il est donc obligatoire désormais de jardiner au naturel ! L'accent sera mis ici sur la formation aux techniques de jardinage au naturel avec des formations proposées à la Maison de la biodiversité, en mars et avril prochain.



CHARTRE SIGNALÉTIQUE

Application de la charte signalétique en Luberon

En 2019, le Parc naturel régional du Luberon va lancer un nouveau groupement de commandes afin d'assister 22 communes du territoire dans la révision ou la création de leur règlement local de publicité. Les communes pourront également se doter d'un plan de jalonnement pour mieux guider les usagers vers les activités économiques situées hors agglomération (restaurants, campings, gîtes, hôtels...).

L'objectif est également que les communes du Parc du Luberon enlèvent les pré-enseignes et publicités illégales sur leur territoire afin de mieux faire appliquer la charte signalétique et contribuer ainsi à la préservation et l'amélioration du cadre de vie. Un travail important a déjà été fait en ce sens par la DDT 84 sur la RD 900, en 2018. Il sera poursuivi en 2019 le long de la RD 973 qui rejoint Cavailon à Mirabeau, via Pertuis.

Rappelons que les services du Parc du Luberon sont à la disposition des communes et des acteurs économiques du territoire afin de les conseiller et de les orienter au mieux pour assurer le développement de leurs activités dans le respect de la charte signalétique.



Créer des synergies entre environnement de qualité et développement économique

Objectifs :

S'engager dans la transition agricole et alimentaire

Promouvoir la destination Luberon sur la base d'un tourisme durable

Dans le Parc du Luberon, l'environnement est devenu un enjeu social et économique majeur, un facteur de croissance et d'attractivité.

Sur ce territoire bénéficiant d'une grande notoriété, le Parc intervient dans des secteurs essentiels à la vie du territoire : l'agriculture, le tourisme, l'économie sociale et solidaire.

Zoom sur quelques actions menées en 2019...

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Construisons ensemble notre alimentation de demain

Depuis 2017, le Parc naturel régional du Luberon est labellisé par le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et l'ADEME, comme territoire porteur d'un « Projet alimentaire territorial ». Ce projet est mené en partenariat avec le Groupement régional des CIVAM en PACA et de nombreux acteurs territoriaux (Chambres d'Agriculture, réseau BIO de PACA, CPIE, Au Maquis, Le Village, Vacances Léo Lagrange, etc.).



En 2019, un nouveau programme devrait démarrer, ciblant la restauration collective du primaire au lycée, tel que le prévoit l'appel à projets régional, en lien avec l'opération existante « De la ferme à ta cantine » et les séjours « De la fourche à la fourchette » au Château de l'environnement.

Également, des projets sur le foncier vont être mis en place ou poursuivis avec les Communautés d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse (LMV) et Durance Luberon Verdon (DLVA).

L'expérimentation d'un outil d'abattage de proximité sur le secteur Vaucluse du Parc portera cette année sur la faisabilité d'un tel outil.

AGRO-RESSOURCES

Structuration de la filière territoriale farine-blé-pain

Face aux changements climatiques, les variétés paysannes de blé présentent un intérêt certain : elles sont respectueuses de l'environnement et supports de biodiversité, ont de réelles qualités nutritionnelles. Par leur rusticité, elles sont particulièrement bien adaptées à des conditions difficiles de production.

Une charte des partenaires du groupe de travail de la filière panicole sera validée **début 2019** entre une vingtaine de producteurs bio de blé d'une part (situés dans le secteur **Forcalquier-Manosque-Valensole**), deux moulins (Saint-Joseph à Grans et Pichard à **Malijai**), des boulangers et paysans-boulangers de l'autre.



Un projet de convention pour attribuer la marque Valeurs Parc à ce pain du Luberon sera présenté au printemps à la Fédération nationale des Parcs.

Enfin, un forum sera organisé **en fin d'année 2019** autour des céréales anciennes.

Le Luberon à la pointe de la recherche végétale : valorisation d'*Inula montana*

Après 3 ans de recherche-développement sur la biologie de cette plante oubliée, la production d'un extrait actif disposant des mêmes propriétés thérapeutiques qu'*Arnica montana* et des travaux de domestication permettant de cultiver *Inula montana* sur le territoire du Parc du Luberon (7 000 plants ont été plantés chez 3 agriculteurs du pays d'Apt en 2018), la phase de mise sur le marché commence réellement en 2019.

Cette plante alternative sera proposée aux laboratoires et industriels se fournissant aujourd'hui en *Arnica montana*.

Parallèlement, les démarches d'inscription de cette plante à la pharmacopée française et européenne vont être entamées.

Le 29 mars 2019, Elnur Garayev, dont les travaux de thèse ont été partiellement financés par le Parc du Luberon dans le cadre de ce projet, recevra le « Prix de Thèse Weleda » à Huningue (et un chèque de 1 500 €), distinction qui permettra de mettre en lumière tout le travail partenarial et innovant réalisé sur notre territoire autour d'*Inula montana*.

Avec le soutien de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Valorisation de la biodiversité végétale méditerranéenne et production d'extraits naturels

Il s'agit de finaliser les travaux entamés en 2017 sur *Helichrysum stoechas* avec le laboratoire de pharmacognosie de la faculté de pharmacie de Marseille, avec la mise au point d'un extrait destiné à l'industrie de la cosmétique.

Sera également abordé le marché des compléments alimentaires puisque cette plante, à la différence de sa cousine l'Immortelle de Corse, est autorisée sur ce marché en plein développement.

Filière de fabrication de panneaux d'isolation en paille de riz de Camargue

Les partenaires techniques que sont la société FBT Isolation, la société Balle Concept/Silo de Tourtoulon et le Parc du Luberon espèrent que ce nouvel isolant biosourcé 100% français commercialisé depuis octobre 2018, perce le marché de la construction et de la rénovation.

Pour l'année 2019, ont été stockées 1 200 tonnes de paille de riz de Camargue afin de produire ces isolants. Cette quantité correspond à 200 000 m² en 145 mm d'épaisseur (pour les murs) ou 75 000 m² en 400 mm (panneau double pour l'isolation des toitures).

D'ores et déjà, les panneaux en paille de riz séduisent puisqu'ils font partie des nominés pour les BePositive Awards 2019 dans la catégorie "Bâtiment performant".



BISTROTS DE PAYS

Inauguration du bistrot « Bar des amis » à Villars

Après les bistrots d'Oppède, Saint-Martin de Castillon, Les Beaumettes, Caseneuve, Saint-Pantaléon et Murs, le Bar des amis sera le 7^e bistrot du réseau « Bistrots de pays Luberon », créé il y a 10 ans.



Ce réseau, dont le Parc naturel régional du Luberon est gestionnaire, contribue au maintien de l'économie des petites communes rurales et participe à la promotion de l'agriculture locale. Situé sur des communes rurales de moins de 2 000 habitants, chaque bistrot de pays propose une restauration locale et assure la préservation et l'animation du tissu social en milieu rural ; il reste le dernier lieu de promotion des produits locaux et le café de village multi-services de proximité.

TOURISME DURABLE

Marque « Valeurs Parc naturel régional »

En 2019, la dynamique autour du réseau des marqués Valeurs Parc Luberon va se poursuivre avec l'intégration de 6 nouveaux établissements touristiques, ce qui portera à 36 le nombre de bénéficiaires de la marque.

Un forum professionnel réunissant le réseau régional Valeurs Parc (+ de 200 entreprises) se tiendra en mars au Musée de la préhistoire à Quinson dans le Parc du Verdon. L'occasion pour les socio-professionnels des 8 Parcs de la région de développer leurs compétences, de perfectionner leurs connaissances des Parcs, de se rencontrer et d'échanger leurs bonnes pratiques durables.

→ Choisir un prestataire marqué Valeurs Parc naturel régional, c'est partir à la rencontre d'un professionnel qui contribue au développement durable de son territoire pour permettre de découvrir ce qu'il offre de meilleur !



PARC NATUREL RÉGIONAL
DU LUBERON

Espace valléen Luberon-Lure : destination « Luberon tourisme durable »

Depuis le début de la programmation des actions inscrites dans la stratégie Espace valléen Luberon-Lure, 26 opérations ont été financées par l'Union européenne (FEDER POIA), l'Etat (FNADT) et la Région, pour un montant total d'aides de 1 180 900 €.

Parmi les projets prévus en 2019, figurent :

- l'**animation vélo** de la station de Lure (projet porté par la Communauté de communes Pays de Forcalquier-Montagne de Lure) ;
- l'aménagement et la sécurisation de l'**Espace Fours** à Dauphin (projet porté par l'association Dauphin en fête) ;
- la création d'un **Espace VTT** Provence Luberon Lure (projet porté par le PNRL) ;
- la réalisation d'un **guide de l'offre terroir** et des producteurs locaux du Luberon (projet porté par le PNRL) ;
- l'augmentation de l'offre de découverte sur www.cheminsdesparcs.fr et l'enrichissement des itinéraires en valorisant l'offre terroir et géologie ;
- les **aménagement vélo** de l'esplanade de l'office de tourisme Pays d'Apt Luberon (projet porté par la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon).



Le programme Espace valléen Luberon-Lure est soutenu par l'Union européenne, l'État et la Région à travers les programmes POIA (programme opérationnel interrégional pour le Massif alpin) et CIMA (Convention interrégionale du Massif des Alpes).



BIODIVERSITÉ DOMESTIQUE ET MOBILISATION DES PUBLICS

La Maison de la biodiversité en partage...

En 1997, le Parc du Luberon crée la Maison de la biodiversité, sur le domaine de la Thomassine, propriété de la ville de Manosque. Depuis plus de 20 ans, ce verger conservatoire est un lieu de découverte de la biodiversité domestique fruitière, de Provence et des Alpes du sud. Les élus de Manosque et ceux du Parc du Luberon ont renouvelé la volonté d'une gouvernance partagée du site à travers une convention qui sera officialisée en 2019.

Financé par le programme européen Leader, le nouveau projet de développement « La Maison de la biodiversité en partage » sera mis en œuvre à partir de cette année, selon 4 axes :

- conservation et valorisation économique du verger de variétés anciennes fruitières,
- appropriation du site par les Manosquins et habitants du territoire,
- mise en tourisme du site,
- développement d'activités pédagogiques auprès des scolaires en particulier.

2019 verra également la reconduction des événements phares qui rythment la programmation de la Maison de la biodiversité :

- **le programme de stages en arboriculture, oléiculture, jardinage et apiculture** : 15 rendez-vous, de janvier à octobre, pour apprendre à tailler des arbres fruitiers, créer ou entretenir un verger, faire un jardin en permaculture, soigner ses oliviers, avec des intervenants de qualité ;
- **la Journée des fruits et saveurs d'autrefois le 1^{er} décembre 2019** : cette manifestation, conviviale et riche en découvertes gustatives, rassemble des pépiniéristes et des producteurs locaux convaincus et heureux de présenter les variétés anciennes de la Provence. Le public peut y découvrir les saveurs et les arbres fruitiers régionaux, les acheter, les planter et participer ainsi à leur conservation.



GÉOTOURISME

Une nouvelle carte « Géotourisme en Luberon »

Le Luberon, territoire fascinant, est reconnu Géoparc mondial UNESCO pour sa géologie exceptionnelle, son environnement, ses paysages, son patrimoine culturel remarquable et sa qualité de vie.

La nouvelle carte « Géotourisme en Luberon », éditée en 2019, permettra de le découvrir à travers son réseau de géosites, nombreux et variés, qui contribuent à la reconnaissance internationale de ce territoire : mosaïque de paysages, villages perchés, roches, fossiles et autres curiosités géologiques parfaitement conservées, qui sont autant de témoins de ces liens forts qui, chez nous, unissent l'homme et la Terre...

(Carte de découverte des géosites emblématiques, géopartenaires et bons plans, disponible dans les offices de tourisme et sur demande à la Maison du Parc à partir de mai 2019.)

Cette carte papier vient compléter la carte géotouristique interactive accessible sur :

www.parcduluberon.fr/carte-geotouristique/

www.parcduluberon.fr/carte-geotouristique/

Avec le soutien de la Région.



Mobiliser le public pour réussir un développement durable

Objectif :

Un Parc au service de son territoire, de ses habitants et de ses communes

Pour assurer sa mission d'accueil, d'éducation et d'information, et partager son projet de territoire, le Parc naturel régional du Luberon favorise le contact avec la nature, sensibilise les habitants aux problèmes de l'environnement, incite les visiteurs à la découverte de son territoire à travers des activités éducatives, culturelles et touristiques. Pour ce faire, il met notamment en place un vaste programme d'éducation à l'environnement et au territoire pour les publics scolaires et extra-scolaires ; il participe à la vie locale en organisant des animations festives et fédératrices ; il offre une information pédagogique et ludique dans ses trois sites d'accueil : Maison du Parc à Apt, Maison de la biodiversité à Manosque et Château de l'environnement à Buoux, et dans ses supports de communication. Zoom sur quelques actions menées en 2019...

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU TERRITOIRE

Programme annuel d'actions éducatives 2018/2019

L'éducation à l'environnement et au territoire est l'une des politiques prioritaires du Parc du Luberon. Pour que les élèves du Luberon (re)découvrent leur territoire, le comprennent, se l'approprient et construisent leur propre pensée critique, le Parc du Luberon propose chaque année aux enseignants et aux élèves le programme annuel d'actions éducatives du Parc, un dispositif qui privilégie le contact vivant avec le terrain, les approches scientifiques ou sensibles. Il est construit en partenariat avec l'Education nationale et des partenaires intervenants (une quinzaine de structures spécialistes de l'éducation à l'environnement, ayant une bonne connaissance du territoire).

Pour l'année scolaire 2018/2019, ce sont 122 classes de la maternelle au lycée qui ont été retenues et sont accompagnées par le Parc, sous forme de cycles d'interventions et de mise à disposition de ressources, soit 2 800 élèves. Les thématiques à l'honneur cette année sont : les économies d'eau, le gaspillage alimentaire, le plan de paysage, la transition énergétique, le Vautour percnoptère, l'alimentation saine et locale, l'histoire des pierres de notre village/ville, la pollution lumineuse.

Voici quelques projets dans les Alpes de Haute-Provence :



MANOSQUE	Ecole Elémentaire du Colombier	CE1	Quand le voyage le plus court est le meilleur...
MANOSQUE	Ecole Elémentaire La Luquèce	CP	Histoires d'eau
MANOSQUE	Ecole Elémentaire La Luquèce	CP	Histoires d'eau
MANOSQUE	Ecole Maternelle Saint Lazare	GS	Donner envie aux élèves de sortir de chez eux (écrans) et d'expérimenter le plaisir d'aller découvrir ce qui existe autour et qui constitue leur patrimoine
MANOSQUE	Ecole Elémentaire du Colombier	CP-CE2	Quand le voyage le plus court est le meilleur...

MANOSQUE	Ecole Maternelle Saint Lazare	MS/GS	Donner envie aux élèves de sortir de chez eux (des écrans) et d'expérimenter le plaisir d'aller découvrir ce qui existe autour et qui constitue leur patrimoine
MANOSQUE	Ecole Maternelle Saint Lazare	PS-MS	Apprendre à mieux s'alimenter et découvrir les produits locaux
MANOSQUE	Ecole Maternelle Saint Lazare	PS	Apprendre à mieux s'alimenter et découvrir les produits locaux
REILLANNE	Ecole Elémentaire Georges Alliaud	CM2	L'eau de ma commune
REILLANNE	Ecole Elémentaire Georges Alliaud	CM1	L'eau de ma commune
REILLANNE	Ecole Elémentaire Georges Alliaud	CE2	L'eau de ma commune
SAINTE-TULLE	Groupe scolaire Paul Eluard	CM1/CM2	Les vautours - Les rapaces
SAINTE-TULLE	Collège Pierre Girardot	6ème	Le petit journal du patrimoine
SAINTE-TULLE	Collège Pierre Girardot	6ème	Tous à table !
SAINTE-TULLE	Groupe scolaire Paul Eluard	CM1	Les rapaces
SIGONCE	Ecole primaire publique	Cycle 1	Les animaux nocturnes
DAUPHIN	Ecole Publique Jean Giono	CM1/CM2	Mission rapaces
FORCALQUIER	Collège Henri Laugier	Club Solstice	Solstice 3
FORCALQUIER	Collège Henri Laugier	6ème	Solstice 3
FORCALQUIER	Collège Henri Laugier	5ème	La qualité de l'eau du Largue

Avec le soutien de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Opération « Mon collège en Luberon »

Le Parc accompagne également 3 collèges (Cité scolaire à Apt, Mont-d'Or à Manosque et Pierre-Girardot à Sainte-Tulle), à travers l'opération « Mon collège en Luberon » : l'objectif est de proposer à tout élève qui rentre en 6ème dans l'un de ces collèges, un parcours éducatif jusqu'à la 3ème : interventions en classe ou sur le terrain, plusieurs activités associées à plusieurs points des programmes scolaires, il s'agit de transmettre une véritable culture du territoire. Environ 65 classes, soit 1 850 élèves, sont concernés.

Mise en œuvre de la mesure 100 du Plan climat régional

Dans le cadre de son Plan climat « Une COP d'avance », la Région Sud a sollicité ses parcs naturels régionaux afin de mettre en œuvre sa mesure 100, qui consiste à : « Permettre à 100 % des lycéens de visiter au moins une fois un Parc naturel régional ou national afin de participer à l'éducation à l'environnement. »



Le Parc du Luberon travaille donc avec ses partenaires afin de proposer aux enseignants et élèves des lycées du territoire, mais aussi d'Avignon, Aix, Marseille, un nouveau dispositif dès la rentrée de septembre 2019. L'objectif : accompagner une trentaine de classes.

MISE À DISPOSITION DE RESSOURCES POUR LE TERRITOIRE

2 nouvelles expositions : « Les rapaces du Luberon » et « Arbres remarquables, du Luberon à la montagne de Lure »

Dans le cadre de sa démarche de mobilisation des publics pour réussir le développement durable, le Parc du Luberon produit régulièrement des supports de connaissance et de sensibilisation qu'il met ensuite à la disposition des médiathèques, associations, établissements scolaires...

En 2019, deux nouvelles expositions verront le jour :

- « Les rapaces du Luberon » (12 panneaux) : textes de Julien Baudat-Franceschi (chargé de mission faune et animateur Natura 2000 au Parc), photos de David Allemand et Grégory Delaunay, illustrations de Mariam Mehdi ;
- « Arbres remarquables, du Luberon à la montagne de Lure » (15 panneaux) : textes de Pierre Lieutaghi, inventaire et photos de Laurence Chaber.



LE PARC À LA RENCONTRE DE NOUVEAUX PUBLICS

Vers la création de « relais du Parc »

L'une des missions du Parc naturel régional du Luberon est l'accueil et la mobilisation des publics, aussi bien des habitants que des touristes. Actuellement, il dispose de deux sites d'accueil grand public : la Maison du Parc à Apt et la Maison de la biodiversité ; ainsi qu'un bureau à l'office de tourisme de Forcalquier. Afin d'assurer un accueil des publics plus homogène sur l'ensemble du territoire, développer l'appropriation de ce qu'est et ce que fait le Parc, et permettre un meilleur dialogue avec les habitants, les acteurs et visiteurs du territoire, le Parc du Luberon a obtenu le financement du dossier « Les relais du Parc » dans le cadre du CRET en 2016.

L'objectif :

- renforcer la présence du Parc sur son territoire (notamment dans le sud Luberon et le bassin de vie de Cavaillon);
- équiper en « kit relais Parc » de lieux de passage identifiés (médiathèques, bistrot, centres culturels...) sur les 5 bassins de vie ;
- mettre en réseau ces nouveaux équipements et les antennes existantes.

En 2019, le Parc du Luberon procèdera aux études et réflexions stratégiques en visant une mise en place dès 2020.

Avec le soutien du Conseil régional.

RECONNAISSANCES UNESCO

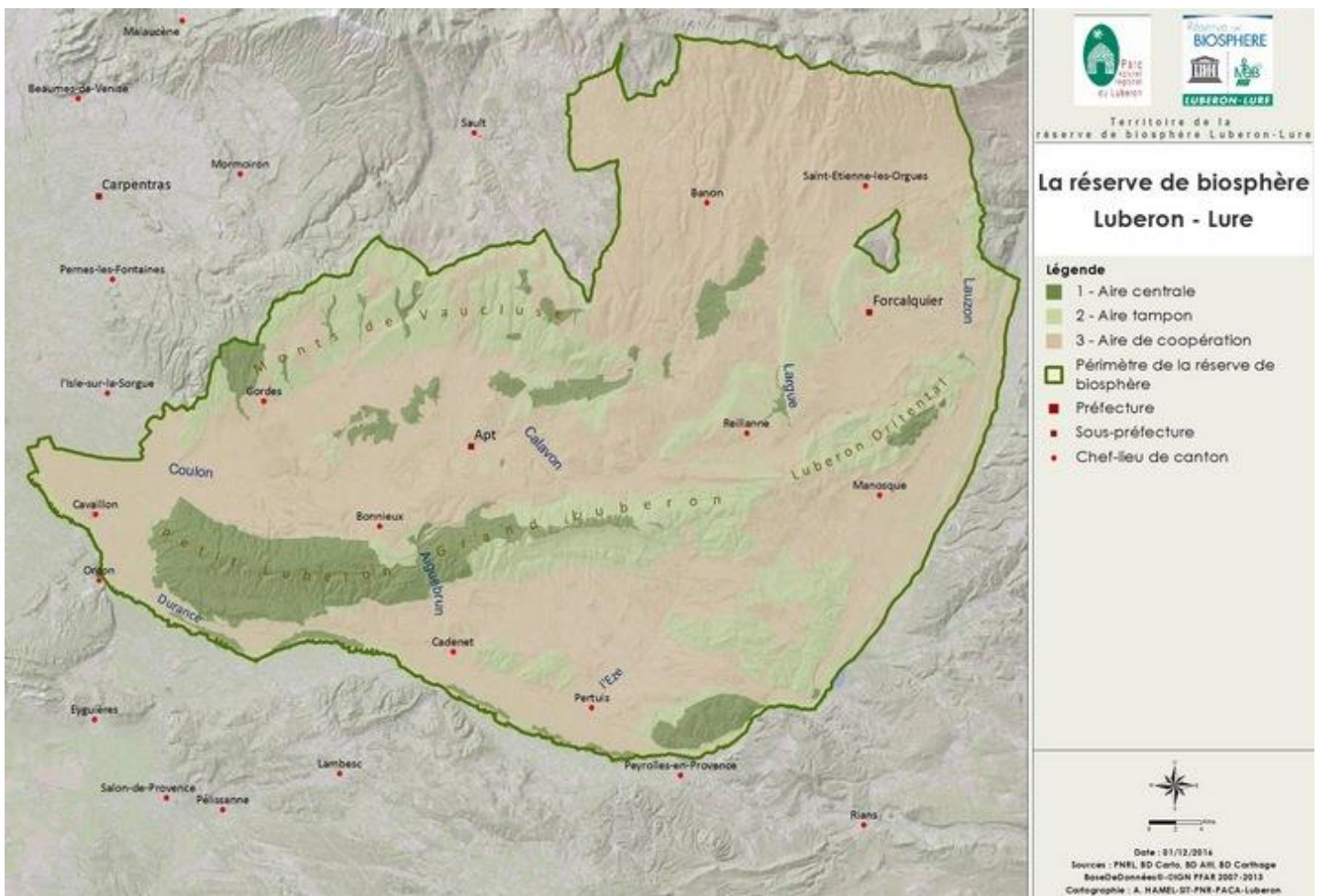
Examen périodique de la Réserve de biosphère Luberon-Lure

En 1997, le territoire du Parc naturel régional du Luberon a été admis au sein du réseau des Réserves de biosphère de l'Unesco. En 2010, le périmètre en a été étendu au versant sud de la montagne de Lure et à la rive sud de la Durance, pour devenir la Réserve de biosphère Luberon-Lure, portée conjointement par le Parc du Luberon, la Communauté de communes Forcalquier-Lure, la Communauté de communes Haute-Provence Banon et le Syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance (SMAVD).

10 ans après, c'est-à-dire en 2020, la désignation en réserve de biosphère sera réévaluée à travers un « examen périodique » visant à vérifier la prise en compte des critères de désignation et de fonctionnement du réseau mondial par les Réserves de biosphère.

En 2019, le Parc du Luberon et ses partenaires vont finaliser cet examen périodique à travers un bilan des actions réalisées, des progrès accomplis et des difficultés rencontrées. L'occasion également de rapprocher les actions menées avec les objectifs de développement durable de l'ONU, qui guident l'action des réserves de biosphère.

C'est enfin le moment de remobiliser localement les acteurs, de renouveler le projet du territoire en fonction des nouveaux enjeux.



Organisation d'un forum de la jeunesse en faveur de la Réserve de biosphère Luberon-Lure

En septembre 2018, s'est tenu le premier MAB Youth Forum, un évènement international qui a mis en lumière l'engouement des jeunes pour le développement durable et leur volonté de s'engager. Une constatation a également été faite : des lacunes existent dans la prise en compte de leurs voix pour la prise de décision.



En 2018 également, la Réserve de biosphère Luberon-Lure a décidé de mettre la jeunesse à l'honneur en proposant pour la première fois une édition de ses Trophées "spéciale jeunes". Le concours était ouvert aux jeunes adultes de 15 à 35 ans pour mettre en lumière les actions portées par ce public.

Le 6 avril 2019 au Château de l'environnement à Buoux, dans le cadre de son examen périodique, la Réserve de biosphère organise le Forum de la jeunesse en faveur de la Réserve de biosphère Luberon-Lure. L'objectif : concevoir une manière innovante d'engager les jeunes dans les processus décisionnels de leur territoire afin d'en assurer la transition écologique.

Organisé en partenariat avec l'association Co'MAB et avec le soutien de l'Agence française pour la biodiversité.

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

« Système d'information territorial » des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur : vers une cellule SIT mutualisée

Jusqu'à présent, les parcs naturels régionaux du Luberon, de Camargue, du Queyras et du Verdon partageaient un système d'information territorial (SIT), permettant de centraliser et de rendre accessibles toutes les informations disponibles sur les territoires des Parcs (bases de données et information géographique), classées par thèmes : www.geo.pnrpaca.org

2019 verra la mise en place expérimentale d'une cellule SIT de traitements et d'analyses des données au service de 6 parcs naturels régionaux de la région. Il s'agit de regrouper les administrateurs de données/géomaticien pour mutualiser les compétences et répondre plus efficacement aux demandes des Parcs en matière d'information géographique.

Le + Parc

L'équipe du Parc du Luberon est pluridisciplinaire. Elle regroupe des techniciens spécialistes de tous les aspects de la vie d'un territoire : énergie, architecture, urbanisme, biodiversité, forêt, eaux et rivières, géologie, éducation, tourisme, agriculture, sports de pleine, nature, communication, information géographique, etc.

La singularité du parc naturel régional, c'est de faire travailler tous ces spécialistes ensemble, pour penser les projets de façon transversale et pouvoir mieux adapter leurs actions aux besoins du Luberon.